

colloque **2021**
PRATIQUES COLLABORATIVES
Posture et compétences professionnelles de l'archiviste

Les pratiques collaboratives se situent au cœur de nos métiers d'archiviste et de gestionnaire de l'information. Ce n'est pas un fait nouveau mais, avec la transition numérique, la collaboration – que ce soit à l'échelle d'une équipe de travail, d'un organisme privé ou public, d'un secteur professionnel ou associatif, d'une communauté, et même de la société – est convoquée en tous sens. L'Association des archivistes du Québec organise un colloque en ligne dont l'objectif est de documenter en profondeur la manière dont les pratiques collaboratives, quelle que soit leur forme, font évoluer les compétences professionnelles de l'archiviste.

8^h
9^h^A **CONFÉRENCE D'OUVERTURE « MÉTAMORPHOSES ET HYBRIDATIONS
D'UNE ARCHIVE NUMÉRIQUE POUR SA VALORISATION : VERS DES ÉCOSYSTÈMES
DE CONNAISSANCES » | SAMUEL SZONIECKY (UNIVERSITÉ PARIS 8)**

À partir des résultats d'une recherche-action impliquant des étudiants de l'Université Paris 8 et les Archives Nationales, Samuel Szoniecky proposera des pistes concrètes visant à apporter un éclairage sur les questions suivantes : Comment développer les compétences des étudiants tout en enrichissant nos connaissances sur les archives ? En quoi des systèmes d'informations numériques peuvent-ils faciliter l'émergence d'une intelligence collective ?

SÉANCE A

9^{h15}
10^{h45}^A **SESSION THÉMATIQUE
« LES COULISSES DE PLATEFORMES
CITOYENNES INÉDITES »**

Quels sont les motivations et les défis liés à la collaboration dans un projet de participation citoyenne ? Retour d'expériences.

Christian Boudreau (Le Chronoscope)
Florence Gillet (CegeSoma)
Natalie Vaillancourt (BAnQ)

SÉANCE B

**SESSION THÉMATIQUE
« LE TRAVAIL COLLABORATIF AU SER-
VICE DE LA GESTION DOCUMENTAIRE »**

Quels sont les enjeux liés au déploiement de projets de gestion documentaire dans des contextes de travail collaboratif ? Trois cas concrets.

Sophie Bélanger (OIIQ)
Natalie Bissonnette (Cofomo)
Patricia Choppinet (Archives Fransaskoises)
et **Florence Ott** (Université de Moncton)

SÉANCE A

11^h
12^h^A

SESSION THÉMATIQUE « COCONSTRUIRE DES LOGICIELS LIBRES DE GESTION ET DE TRAITE- MENT D'ARCHIVES »

Quels sont l'esprit et la démarche qui entourent la co-construction des logiciels libres de gestion et de traitement d'archives, avec leur communauté d'utilisateurs ? Approches croisées.

Dominique Deslandres (Université de Montréal)
Chloé Moser (Archifiltre)

SÉANCE B

CONFÉRENCE « LES PRATIQUES COLLABORATIVES EN ARCHIVISTIQUE : VERS UNE REDÉFINI- TION DE LA MISSION DE L'ARCHIVISTE »

Qu'est-ce qu'un portrait des pratiques collaboratives en archivistique telles qu'elles se manifestent dans les contextes gouvernemental et culturel, nous apprend sur la manière dont l'archiviste s'y taillera une place ?

Siham Alaoui (Université Laval)

PAUSE

SÉANCE A

13^h
14^{h45}^A

SESSION THÉMATIQUE « VEILLE, RÉSEAUX ET TRANSMISSIONS »

Pourquoi et comment partager, suivre l'actualité, échanger et débattre quand on est archiviste ? Quelle place cette veille occupe-t-elle dans nos pratiques professionnelles ?

Julien Benedetti (@macgraveur sur Twitter)
Florian Delabie (Archiveilleurs)
David Rajotte (Nouvelles du patrimoine documen-
taire et Nouvelles archivistiques francophones)
Claude Roberto (PIAF)

SÉANCE B

SESSION THÉMATIQUE « LES ARCHIVES AU CŒUR DE LA PARTICIPATION CITOYENNE »

Quelles sont les opportunités que la participation citoyenne offre aux archivistes et comment valider la démarche, à ses différentes étapes ?

Floriane Azoulay (#Everynamecounts)
Pauline Charbonnier, Florence Clavaud, Mélisa
Locatelli (Testaments de poilus)
Jessica Ouvrard, Mathieu Sabourin (BAC)

SÉANCE A

15^h^A
16^h

CONFÉRENCE
« DES CHANTIERS D'ARCHIVES COLLABORATIFS ORIENTÉS VERS LES CITOYENS »

En partant d'un survol des différents chantiers physiques et numériques collaboratifs réalisés au cours des dernières années au sein du secteur (Archives, documentation et photographie du MNBAQ), quel regard peut-on porter sur la transformation numérique de l'institution afin de se rapprocher de ses usagers naturels mais aussi du grand public ?

Nathalie Thibault (MNBAQ)

SÉANCE B

CONFERENCE
"COLLABORATIVE PRACTICES: THE PHILOSOPHY BEHIND OPEN-SOURCE SOFTWARE PROJECTS ATOM AND ARCHIVEMATICA AND THEIR REAL WORLD APPLICATION AT THE NCTR ARCHIVES"

Quelles sont la philosophie et les pratiques d'Artefactual en matière de travail collaboratif ? Et comment les archives du Centre national pour la vérité et la réconciliation ont-elles pu concrètement inclure ces logiciels libres dans leur travail ?

Raymond Frogner (NCTR)
Jennifer Robert (Artefactual)

*Avec service d'interprétation anglais-français, simultané

16^h¹⁵
17^h³⁰^A

TABLE-RONDE DE CLÔTURE « PRATIQUES COLLABORATIVES, COMPÉTENCES ET FORMATION » | ANIMÉE PAR LOUIS GERMAIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AAQ

Quelles sont les exigences en matière de compétences et de formation liées aux pratiques collaboratives multiformes qui sont désormais notre quotidien ? Comment les institutions d'enseignement et de recherche, les associations professionnelles, les collectivités de patrimoine documentaire entendent accompagner cette transformation professionnelle ? Quels dispositifs peut-on imaginer pour renforcer la posture de l'archiviste dans le travail collaboratif ? Chacun à son tour, les intervenants seront invités à apporter un ou deux éléments de réponse, selon leur point de vue, pour ensuite élargir la discussion avec le public.

Julien Bréard (AAQ), Martine Cardin (Université Laval), Marie Grégoire (BAAnQ) et Carole Urbain (Université McGill)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription au colloque donne accès à toutes les activités de la journée. Deux séances ont lieu en même temps ? Pas de problème, vous pouvez passer de l'une à l'autre en direct et vous pourrez visionner plus tard l'enregistrement de celle que vous aurez manqué.

MEMBRE	NON-MEMBRE	MEMBRE RETRAITÉ	MEMBRE ÉTUDIANT ET NOUVELLEMENT DIPLÔMÉ
60 \$ + taxes	120 \$ + taxes	30 \$ + taxes	GRATUIT (Inscription obligatoire)

Politique de remboursement

Un remboursement complet sera accordé pour toute demande d'annulation transmise 7 jours avant le début du Colloque. Après ce délai, aucun remboursement ne sera accordé.

Si un participant se voit dans l'impossibilité de participer au Colloque, son organisation peut désigner un remplaçant avant le début du Colloque sans frais.